



Académie de Lille

Déclaration à la CAPA du 14 juin 2018

Monsieur le président,
Mesdames, Messieurs,

L'un des points à l'ordre du jour de cette CAPA est l'accès à la hors classe, la première dans ces modalités de promotion. Le SNETAA-FO rappelle ici que la promotion d'échelon ou de grade ne compense pas la nécessaire revalorisation régulière du point d'indice que le gouvernement actuel refuse d'appliquer à l'ensemble de la fonction publique, ou qu'il dit vouloir différer ; le SNETAA-FO rappelle aussi qu'il est en faveur d'une revalorisation indiciaire immédiate pour tous et pour le rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis que le point d'indice a été gelé quasi continuellement depuis 2010. Mais ce qui n'a pas été différé, c'est l'augmentation des cotisations sociales dès le 1er janvier 2018 ! Par conséquent, le pouvoir d'achat a diminuée dès le début de l'année civile.

Espérer, oui ! Car même si le PPCR prévoit que les agents « déroulent leur carrière sur deux grades » (classe normale et hors classe), le passage de l'un à l'autre ne sera pas automatique car les évaluateurs pourront toujours, à condition de le justifier, s'y opposer ! Comme pour l'avancement accéléré, c'est un nouveau rendez-vous de carrière (le 3^{ème} et dernier) qui sera à l'origine du « passage plus ou moins précoce » à la hors classe. Il doit se dérouler lorsque le PLP a deux ans d'ancienneté dans le 9^{ème} échelon. L'avis alors émis sera définitif, c'est anéantir tout espoir d'évolution

Le SNETAA-FO s'oppose toujours au PPCR qui n'apporte rien de plus aux collègues et allonge la durée de carrière. Dès le début des discussions menées avec le ministère, le SNETAA-FO vous mettait en garde sur les risques liés à l'application du PPCR. Aujourd'hui, nous avons quoi ? Les nouvelles grilles de rémunération sont mises en place, l'évolution de carrière est considérablement ralentie.

Ainsi les années précédentes, sur les 50 premiers non promus, 80 % obtenaient leur passage à la hors classe l'année suivante. Cette année, seulement 16 d'entre eux sont promus. Pour les 34 collègues qui n'obtiennent pas leur promotion, le PPCR se résume à un parcours de carrière rétrogradé. Les modalités de promotion ouvrent une nouvelle ère, celle du flou, de l'arbitraire, du clientélisme. En effet, comment expliquer que deux collègues d'un même établissement, voire d'une même discipline, ayant tous deux 2 avis « satisfaisants » et les mêmes notes pédagogiques et administratives, se retrouvent l'un avec un avis « très satisfaisant » du recteur et l'autre un avis « satisfaisant » ? Il ne peut en découler qu'un sentiment d'amertume, un sentiment d'injustice.

La hors classe doit servir à valoriser la carrière pour un maximum d'enseignants, d'autant plus quand on sait que le salaire moyen des enseignants français reste l'un des plus bas d'Europe ! Avec 5 ans d'études post-baccalauréat, l'enseignant français, cadre A, a un salaire mensuel

moyen brut de 2950 euros, c'est à dire environ 2350 euros nets quand le salaire moyen d'un cadre en France s'élève à 5385 euros, soit 80 % de plus qu'un enseignant !

La liste des postes adaptés que nous avons à traiter lors de cette CAPA, est le reflet de nos conditions de travail actuelles...

Le SNETAA-FO est de plus en plus sollicité par les personnels à propos d'incidents (menaces ou pressions diverses) qui reflètent un climat de violence diffus.

Les lycées professionnels restent les établissements les plus affectés par les faits de violence : ils signalent en moyenne 24,2 incidents pour 1 000 élèves d'après les dernières statistiques de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance. Soit quasiment deux fois plus que la moyenne de tous établissements publics du second degré confondus.

La violence en milieu scolaire se caractérise principalement par des atteintes aux personnes (79 % des incidents recensés). La plupart des incidents graves relèvent des violences verbales (42 % des faits) dont plus de la moitié envers les enseignants. Les cas de violence physique à l'égard des enseignants ne sont plus rares et les conseils de disciplines se multiplient.

La violence et les incivilités est un problème qui se pose avec une intensité accrue dans nos établissements. Cela requiert par conséquent une vigilance constante de la part de tous leurs acteurs. Les collègues qui en sont victimes ne sont pas toujours soutenus comme il le faudrait ; de « victimes », ils deviennent « coupables » et le plus grave est qu'ils ont le sentiment de ne plus pouvoir exercer leur métier, de ne faire que de la garderie, d'être devenus inutiles.

La bienveillance exigée à juste titre par l'École devrait s'exercer également à l'égard de ses personnels. En résumé, le SNETAA-FO revendique plus que jamais un traitement adapté et efficace aux problèmes d'incivilité et de violence qui minent l'existence professionnelle et personnelle de trop nombreux enseignants.

Il est regrettable de voir se multiplier le nombre des collègues en souffrance, malades, handicapés, dont la demande n'est pas satisfaite, faute de moyens. Certains de ces collègues ne parviennent plus à assumer un temps plein et en souffrent d'autant plus. Le refus de leur octroyer un poste adapté, simplement pour des raisons budgétaires, les détruit psychologiquement et engendre de toute façon un coût supplémentaire à l'État qui supportera le coût du congé de longue maladie ou de longue durée ajouté à celui de la rémunération d'un remplaçant. Le SNETAA-FO estime que toutes les demandes de poste adapté jugées médicalement recevables doivent être automatiquement satisfaites et ne doivent pas dépendre du nombre de postes attribués à cet effet.

Les demandes de congé de formation doivent aussi être satisfaites. Elles ne doivent pas être limitées faute de moyens car ces demandes permettent d'accéder à une seconde carrière indispensable pour préserver la santé, la motivation et la qualité dans l'exercice de la profession.

Pour conclure, nous remercions les services du rectorat pour la qualité des documents, le travail qu'ils fournissent ainsi que pour leur constante et aimable disponibilité.